

Les crédits

Quelle belle profession! «Qu'avez-vous fait aujourd'hui?»

«J'ai mis le gouvernement dans l'embarras.»

«Quel exploit! Comment servez-vous la population, vos lecteurs? Leur avez-vous révélé la vérité aujourd'hui?»

«Pas forcément, mais j'ai mis le gouvernement dans l'embarras.»

«Avez-vous été honnête aujourd'hui? Avez-vous observé dans vos écrits la règle des cinq questions, c'est-à-dire le qui, le quoi, le pourquoi, le quand et le où?»

«Non, mais j'ai mis le gouvernement dans l'embarras. Je l'ai bien eu.»

«N'est-ce pas merveilleux!»

Prenons Stevie Cameron, par exemple. Elle doit être fière d'elle: «Eh! j'ai terni trois réputations. J'ai détruit trois personnes cette semaine. Quelle semaine profitable!» Shakespeare a dit: «Qui me vole ma bourse vole une camelote. Mais qui me filoute de mon bon renom me dérobe ma vie.» Stevie Cameron et bien d'autres personnes comme elle pensent qu'il est honorable d'aller filouter les bons renoms.

En nommant des députés de la Chambre qui ont été reconnus innocents et en sous-entendant qu'ils sont toujours coupables parce qu'ils ont été accusés, le député de Glengarry—Prescott—Russell se livre au même jeu. Puis, l'opposition se demande pourquoi la Chambre ne commande pas le respect qu'elle mérite de la part du public. On commande le respect en étant juste et honnête, en ne tolérant pas la corruption et en n'accusant pas des gens de pratiques corrompues parce qu'ils n'ont pas respecté son interprétation des règles.

Le député de Winnipeg-Nord a raison. La Chambre des communes éclatera de toutes parts si nous continuons de nous livrer aux actes de salissage incontrôlés et irresponsables qui se produisent trop fréquemment ici.

Si nous nous traitons les uns les autres avec respect, sans présumer que tous les députés de l'autre côté sont des escrocs et des voleurs, si nous nous assurons que nos accusations sont fondées sur des faits, et non sur des soupçons, et si nous ne crions pas immédiatement «hourra» lorsque des journalistes comme Kennedy et Cobb calomnient des gens, alors nous pourrions retrouver un

peu le respect que nous avons perdu. Sinon, cette institution et notre pays seront malheureusement perdants.

Dans un sens, je regrette que nous consacrons une journée précieuse à un sujet comme celui-ci mais, dans un autre, je suis reconnaissant au député de me donner une occasion de clarifier les faits.

M. Lyle Kristiansen (Kootenay-Ouest—Revelstoke): Madame la Présidente, j'aimerais poser quelques questions au leader du gouvernement à la Chambre avant de conclure par quelques observations.

Je ne représente peut-être pas ici bon nombre des positions officielles de la plupart des partis politiques du Canada, mais j'ai été personnellement troublé ces dernières années par le fait qu'il ait fallu légiférer pour établir des normes en matière de conduite et d'éthique gouvernementales.

Il y avait certes des problèmes. L'un d'eux est apparu au grand jour en Colombie-Britannique, il y a quelques années, Le ministre provincial avait du mal, semble-t-il, à faire la différence entre les normes de conduite publique et les normes de conduite privée en affaires et à comprendre qu'il faut maintenir une certaine distance entre les deux.

De toute évidence les représentants élus doivent se fixer eux-mêmes des normes et les respecter. C'est ensuite aux électeurs de juger si un gouvernement donné s'est conformé à ce qui est généralement considéré comme étant une conduite acceptable de la part des politiques.

Je me souviens d'un entretien que j'ai eu avec un ancien ministre en fonctions entre 1980 et 1984 et qui représente actuellement le Nouveau-Brunswick au Sénat. Nous parlions d'un sujet étranger à l'affaire. Il disait ceci: «Chaque fois qu'un d'entre nous est dans l'opposition et qu'il voit ce qu'il estime être un abus, il est d'avis qu'une loi ou un règlement s'impose et qu'il faut serrer la vis. À la fin, on se retrouve avec des ministres qui ne peuvent pas donner suite à des appels basés sur le gros bon sens, prisonniers qu'ils sont des chinoiseries administratives ainsi que des lois et règlements.»

Quant à moi, et je parle probablement pour plus de politiciens qu'on veut parfois l'admettre, je pense que la plupart d'entre nous se contenteraient de dire: «Voyez ce que j'ai accompli. Voici mon bilan. Jugez-moi là-dessus. C'est à vous de vous prononcer sur ce que devraient être nos normes de conduite.»